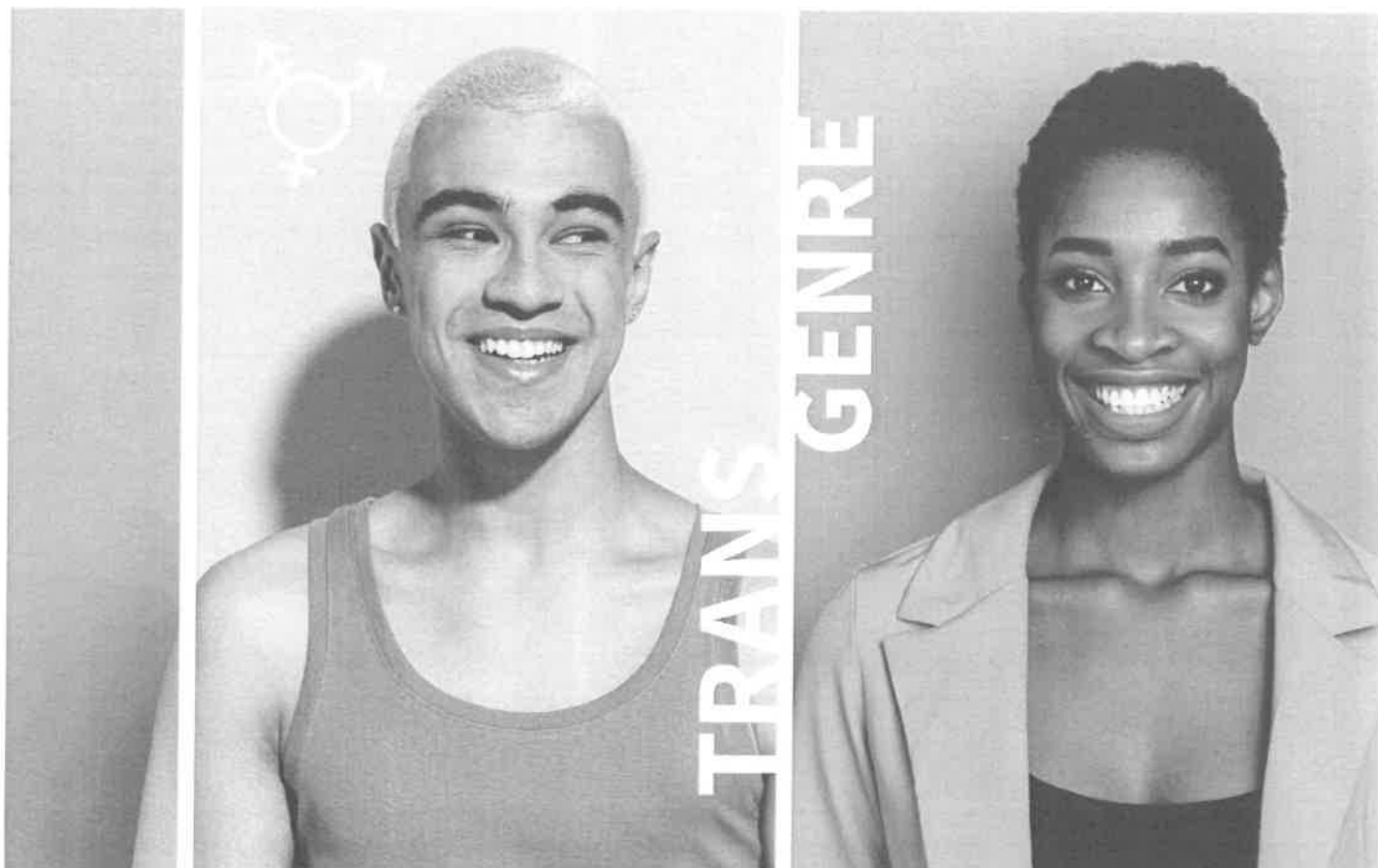




**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



**ACCOMPAGNER
LES PERSONNES
TRANSGENRES
DANS
LEUR PARCOURS
MÉDICO-
ADMINISTRATIF**

Faisant le constat de la complexité du **parcours médico-administratif** des personnes en **transition de genre**, l'Assurance Maladie propose un parcours attentionné dédié. Cette initiative a pour but de contribuer à **lutter contre toutes formes de discriminations** à l'égard des personnes transgenres.

FACILITER LE PARCOURS MÉDICO-ADMINISTRATIF

Cet accompagnement s'adresse aux assuré(e)s en transition de genre affilié(e)s au régime général quel que soit son lieu de résidence, quelle que soit l'étape en cours de leur parcours de transition. Il concerne :

- ✓ la gestion du dossier administratif lié au changement d'état civil,
- ✓ la prise en charge des frais de santé,
- ✓ les indemnités journalières,
- ✓ les relations médico-administratives.



Le service attentionné devient l'interlocuteur privilégié des personnes en transition, ces dernières restent néanmoins **affiliées à la caisse primaire** de leur lieu d'habitation.

CONTACTER LE SERVICE ATTENTIONNÉ DE L'ASSURANCE MALADIE

Assuré(e)s, associations, professionnels de santé, établissements de santé publics et privés, partenaires de l'Assurance Maladie..., pour toute demande vous pouvez contacter le service dédié :



Par téléphone
0806 060 106 (service gratuit + prix de l'appel) en semaine entre 8 h 30 et 12 h 30 - 13 h 30 et 16 h 30 puis répondeur



Par mail en écrivant à
parcourstrans@assurance-maladie.fr

TRANS
GENRE